

Jusqu'à présent, messieurs, mes amis et moi, nous avons voté avec vous à l'unanimité tous les projets de loi relatifs à l'enseignement. Pour l'instruction publique comme pour le développement de notre armée, à n'y a jamais eu de nous de dissentiment; aussi est-ce avec un profond et vif regret qu'aujourd'hui je suis obligé de me séparer de vous sur la question des écoles communales, et de vous indiquer le point où mes convictions se séparent des vôtres et de la façon dont je ne puis pas continuer à vous suivre. (Adhésion à droite.)

La multiplication des écoles normales, comme je le disais il y a qu'un instant, et comme M. le ministre de l'instruction publique l'a indiquée en terminant, se lie au fond même de l'enseignement; la loi qui vous est présentée n'a qu'un seul but, qui ne sera pas contesté: c'est de préparer un personnel pour remplacer, dans le plus bref délai possible, celui de l'enseignement congréganiste.

A gauche. — Mais certainement! C'est cela!

M. de la Billaud. — Oui, voilà le plan!

M. Keller. — Aussi, à mon avis, est-il fâcheux que cette proposition vous arrive en ce moment. Elle est présentée comme dans les projets de loi plus larges qui l'ont précédée, un article spécial d'une grande loi qui nous aurait permis de discuter à la fois toutes les thèses et tous les principes de l'instruction publique.

A droite. — C'est cela!

M. Keller. — Je vais, en quelques mots, rétablir la filiation un peu oubliée du projet, et vous montrer comment — ce qui, du reste, n'est pas nouveau — il faut préparer le remplacement du personnel congréganiste.

L'honneur d'avoir posé le premier principe de l'enseignement laïque appartient à l'honorable M. de Lacroix, qui, le 4 avril 1875, dans un projet de loi, en onze articles seulement, a demandé que les instituteurs et les institutrices n'appartiennent à aucun ordre religieux.

« Toutefois, disait-il, pendant un an, les frères et les sœurs ne pourront continuer à enseigner en costume laïque, pourront concourir pour le diplôme d'instituteur. » (Rires ironiques à droite.)

M. de Baudry-d'Asson. — C'est de la haute comédie.

M. Keller. — Peu de temps après, M. Edouard Marion apporta un projet en treize articles, ayant également pour but l'enseignement gratuit, obligatoire et progressivement laïque.

Le 19 mars 1877, M. Barodet, qui avait modifié et largement développé cette même pensée, apportait un projet en 136 articles, que MM. de Lacroix, Marion et quarante-huit autres de vous, messieurs, ont honoré de leur adhésion; et quatre jours après, MM. Barodet, Marion et moi-même, nous présentions un projet presque identique en 132 articles.

Je crois qu'ils ne diffèrent qu'au point de vue de la nomination des instituteurs. Mais ils sont tous à fait d'accord pour imposer au département l'obligation d'avoir des écoles normales exclusivement laïques.

Jusqu'à présent, messieurs, l'honorable M. Paul Bert s'était en quelque sorte réservé. Nous le voyons apparaître maintenant comme le praticien qui vient opposer aux lois de sentiment des lois calculées. C'est un opérateur qui veut préparer son malade à l'amputation de l'enseignement congréganiste. (Sourires.)

M. Paul Bert a fait des expériences fort intéressantes sur l'anesthésie, et il voudrait, sans doute, que la société française pût subir sans douleur cette grave amputation. (Rires à gauche. — Très-bien! très-bien! à droite.)

M. Paul Bert, aidé des employés et des documents du ministère de l'instruction publique, nous a présenté, le 18 mai 1877, — je crois que c'est bien la date, il la rectifiera si je me trompe, — un savant rapport dans lequel nous trouvons, au chapitre de France, tout ce qui est blanc et en noir.

On pourrait penser que la teinte noire représente l'ignorance; non, elle représente les écoles congréganistes plus ou moins nombreuses. (Rires à gauche.)

Un membre à gauche. — C'est la même chose.

M. Keller. — Le choix de M. Paul Bert est fait d'avance, il le dit dans son rapport, page 49:

« Entre des fonctionnaires libres, n'obéissant qu'aux lois de l'Etat et aux lois de la nature et de la conscience, engagés dans des liens, soumis à des ordres, enlacés par une discipline qui leur impose costume, mœurs, domicile, état civil, nom même, et qui en font dans la nation une caste spéciale, servante aveuglément des doctrines et des intérêts d'un chef, à qui l'on s'adresse, et qui, par conséquent, n'est pas libre. » (Très-bien! très-bien! à gauche.)

Un membre à gauche. — C'est exact!

M. Keller. — Vous dites: « Très-bien! » Il y a là une injure qui s'adresse, non seulement aux congréganistes, mais à tous les catholiques. (Très-bien! très-bien! à droite.) car tous, ouï tous, tant que nous sommes, nous n'obéissons pas en serviteurs aveugles aux ordres d'un maître capricieux et absolu; mais d'accord avec nous-mêmes, nous sommes chrétiens, nous sommes Français, nous sommes modernes, qui ont fait la France et les peuples capables de liberté, nous reconnaissons le Souverain-Pontife, le gardien d'une foi et d'une morale qui satisfait pleinement notre raison. (Applaudissements à droite.) le gardien d'une foi et d'une morale qui nous apprennent à aimer et à servir notre pays.

M. Keller. — Vous dites: « Très-bien! » Il y a là une injure qui s'adresse, non seulement aux congréganistes, mais à tous les catholiques. (Très-bien! très-bien! à droite.) car tous, ouï tous, tant que nous sommes, nous n'obéissons pas en serviteurs aveugles aux ordres d'un maître capricieux et absolu; mais d'accord avec nous-mêmes, nous sommes chrétiens, nous sommes Français, nous sommes modernes, qui ont fait la France et les peuples capables de liberté, nous reconnaissons le Souverain-Pontife, le gardien d'une foi et d'une morale qui satisfait pleinement notre raison. (Applaudissements à droite.) le gardien d'une foi et d'une morale qui nous apprennent à aimer et à servir notre pays.

M. Keller. — Vous dites: « Très-bien! » Il y a là une injure qui s'adresse, non seulement aux congréganistes, mais à tous les catholiques. (Très-bien! très-bien! à droite.) car tous, ouï tous, tant que nous sommes, nous n'obéissons pas en serviteurs aveugles aux ordres d'un maître capricieux et absolu; mais d'accord avec nous-mêmes, nous sommes chrétiens, nous sommes Français, nous sommes modernes, qui ont fait la France et les peuples capables de liberté, nous reconnaissons le Souverain-Pontife, le gardien d'une foi et d'une morale qui satisfait pleinement notre raison. (Applaudissements à droite.) le gardien d'une foi et d'une morale qui nous apprennent à aimer et à servir notre pays.

M. Keller. — Vous dites: « Très-bien! » Il y a là une injure qui s'adresse, non seulement aux congréganistes, mais à tous les catholiques. (Très-bien! très-bien! à droite.) car tous, ouï tous, tant que nous sommes, nous n'obéissons pas en serviteurs aveugles aux ordres d'un maître capricieux et absolu; mais d'accord avec nous-mêmes, nous sommes chrétiens, nous sommes Français, nous sommes modernes, qui ont fait la France et les peuples capables de liberté, nous reconnaissons le Souverain-Pontife, le gardien d'une foi et d'une morale qui satisfait pleinement notre raison. (Applaudissements à droite.) le gardien d'une foi et d'une morale qui nous apprennent à aimer et à servir notre pays.

M. Keller. — Vous dites: « Très-bien! » Il y a là une injure qui s'adresse, non seulement aux congréganistes, mais à tous les catholiques. (Très-bien! très-bien! à droite.) car tous, ouï tous, tant que nous sommes, nous n'obéissons pas en serviteurs aveugles aux ordres d'un maître capricieux et absolu; mais d'accord avec nous-mêmes, nous sommes chrétiens, nous sommes Français, nous sommes modernes, qui ont fait la France et les peuples capables de liberté, nous reconnaissons le Souverain-Pontife, le gardien d'une foi et d'une morale qui satisfait pleinement notre raison. (Applaudissements à droite.) le gardien d'une foi et d'une morale qui nous apprennent à aimer et à servir notre pays.

M. Keller. — Vous dites: « Très-bien! » Il y a là une injure qui s'adresse, non seulement aux congréganistes, mais à tous les catholiques. (Très-bien! très-bien! à droite.) car tous, ouï tous, tant que nous sommes, nous n'obéissons pas en serviteurs aveugles aux ordres d'un maître capricieux et absolu; mais d'accord avec nous-mêmes, nous sommes chrétiens, nous sommes Français, nous sommes modernes, qui ont fait la France et les peuples capables de liberté, nous reconnaissons le Souverain-Pontife, le gardien d'une foi et d'une morale qui satisfait pleinement notre raison. (Applaudissements à droite.) le gardien d'une foi et d'une morale qui nous apprennent à aimer et à servir notre pays.

M. Keller. — Vous dites: « Très-bien! » Il y a là une injure qui s'adresse, non seulement aux congréganistes, mais à tous les catholiques. (Très-bien! très-bien! à droite.) car tous, ouï tous, tant que nous sommes, nous n'obéissons pas en serviteurs aveugles aux ordres d'un maître capricieux et absolu; mais d'accord avec nous-mêmes, nous sommes chrétiens, nous sommes Français, nous sommes modernes, qui ont fait la France et les peuples capables de liberté, nous reconnaissons le Souverain-Pontife, le gardien d'une foi et d'une morale qui satisfait pleinement notre raison. (Applaudissements à droite.) le gardien d'une foi et d'une morale qui nous apprennent à aimer et à servir notre pays.

M. Keller. — Vous dites: « Très-bien! » Il y a là une injure qui s'adresse, non seulement aux congréganistes, mais à tous les catholiques. (Très-bien! très-bien! à droite.) car tous, ouï tous, tant que nous sommes, nous n'obéissons pas en serviteurs aveugles aux ordres d'un maître capricieux et absolu; mais d'accord avec nous-mêmes, nous sommes chrétiens, nous sommes Français, nous sommes modernes, qui ont fait la France et les peuples capables de liberté, nous reconnaissons le Souverain-Pontife, le gardien d'une foi et d'une morale qui satisfait pleinement notre raison. (Applaudissements à droite.) le gardien d'une foi et d'une morale qui nous apprennent à aimer et à servir notre pays.

M. Keller. — Vous dites: « Très-bien! » Il y a là une injure qui s'adresse, non seulement aux congréganistes, mais à tous les catholiques. (Très-bien! très-bien! à droite.) car tous, ouï tous, tant que nous sommes, nous n'obéissons pas en serviteurs aveugles aux ordres d'un maître capricieux et absolu; mais d'accord avec nous-mêmes, nous sommes chrétiens, nous sommes Français, nous sommes modernes, qui ont fait la France et les peuples capables de liberté, nous reconnaissons le Souverain-Pontife, le gardien d'une foi et d'une morale qui satisfait pleinement notre raison. (Applaudissements à droite.) le gardien d'une foi et d'une morale qui nous apprennent à aimer et à servir notre pays.

M. Keller. — Vous dites: « Très-bien! » Il y a là une injure qui s'adresse, non seulement aux congréganistes, mais à tous les catholiques. (Très-bien! très-bien! à droite.) car tous, ouï tous, tant que nous sommes, nous n'obéissons pas en serviteurs aveugles aux ordres d'un maître capricieux et absolu; mais d'accord avec nous-mêmes, nous sommes chrétiens, nous sommes Français, nous sommes modernes, qui ont fait la France et les peuples capables de liberté, nous reconnaissons le Souverain-Pontife, le gardien d'une foi et d'une morale qui satisfait pleinement notre raison. (Applaudissements à droite.) le gardien d'une foi et d'une morale qui nous apprennent à aimer et à servir notre pays.

M. Keller. — Vous dites: « Très-bien! » Il y a là une injure qui s'adresse, non seulement aux congréganistes, mais à tous les catholiques. (Très-bien! très-bien! à droite.) car tous, ouï tous, tant que nous sommes, nous n'obéissons pas en serviteurs aveugles aux ordres d'un maître capricieux et absolu; mais d'accord avec nous-mêmes, nous sommes chrétiens, nous sommes Français, nous sommes modernes, qui ont fait la France et les peuples capables de liberté, nous reconnaissons le Souverain-Pontife, le gardien d'une foi et d'une morale qui satisfait pleinement notre raison. (Applaudissements à droite.) le gardien d'une foi et d'une morale qui nous apprennent à aimer et à servir notre pays.

M. Keller. — Vous dites: « Très-bien! » Il y a là une injure qui s'adresse, non seulement aux congréganistes, mais à tous les catholiques. (Très-bien! très-bien! à droite.) car tous, ouï tous, tant que nous sommes, nous n'obéissons pas en serviteurs aveugles aux ordres d'un maître capricieux et absolu; mais d'accord avec nous-mêmes, nous sommes chrétiens, nous sommes Français, nous sommes modernes, qui ont fait la France et les peuples capables de liberté, nous reconnaissons le Souverain-Pontife, le gardien d'une foi et d'une morale qui satisfait pleinement notre raison. (Applaudissements à droite.) le gardien d'une foi et d'une morale qui nous apprennent à aimer et à servir notre pays.

M. Keller. — Vous dites: « Très-bien! » Il y a là une injure qui s'adresse, non seulement aux congréganistes, mais à tous les catholiques. (Très-bien! très-bien! à droite.) car tous, ouï tous, tant que nous sommes, nous n'obéissons pas en serviteurs aveugles aux ordres d'un maître capricieux et absolu; mais d'accord avec nous-mêmes, nous sommes chrétiens, nous sommes Français, nous sommes modernes, qui ont fait la France et les peuples capables de liberté, nous reconnaissons le Souverain-Pontife, le gardien d'une foi et d'une morale qui satisfait pleinement notre raison. (Applaudissements à droite.) le gardien d'une foi et d'une morale qui nous apprennent à aimer et à servir notre pays.

M. Keller. — Vous dites: « Très-bien! » Il y a là une injure qui s'adresse, non seulement aux congréganistes, mais à tous les catholiques. (Très-bien! très-bien! à droite.) car tous, ouï tous, tant que nous sommes, nous n'obéissons pas en serviteurs aveugles aux ordres d'un maître capricieux et absolu; mais d'accord avec nous-mêmes, nous sommes chrétiens, nous sommes Français, nous sommes modernes, qui ont fait la France et les peuples capables de liberté, nous reconnaissons le Souverain-Pontife, le gardien d'une foi et d'une morale qui satisfait pleinement notre raison. (Applaudissements à droite.) le gardien d'une foi et d'une morale qui nous apprennent à aimer et à servir notre pays.

vement par M. le ministre de l'instruction publique et dont il nous a annoncé lui-même la suppression. Après de nouvelles réflexions, M. Paul Bert, a reconnu l'impossibilité d'une mesure radicale et ce sujet, et de ce premier projet trop vaste il a extrait les quelques articles relatifs à la fondation des écoles normales d'institutrices laïques. Et, enfin, — voyez par combien d'éliminations progressives nous passons depuis le projet si vaste de M. Barodet et le premier projet de M. Paul Bert, — enfin, pour que l'organisation des écoles normales puisse se faire tout de suite, M. Paul Bert lui-même renonce à la fondation d'écoles normales laïques; de sorte qu'aujourd'hui on nous propose d'organiser des écoles normales qui pourront être à la fois laïques ou congréganistes, mais qui devront les unes et les autres travailler à former au plus tôt un personnel d'institutrices laïques.

« Ce n'est pas sans de vifs regrets que M. Paul Bert a fait ce sacrifice. »

« Nous aurions particulièrement insisté, nous dit-il, sur la nécessité de confier à des laïques la direction des établissements chargés d'élever le personnel laïque de l'instruction primaire; mais nous n'avons pas voulu sortir de la question spéciale dont nous étions saisis. »

Il faut faire des écoles normales. Le ministre jugera quand le moment sera venu de l'enseignement de nos instituteurs et de nos institutrices au niveau qu'exige la situation qu'ils doivent occuper dans une démocratie républicaine.

Enfin, pour tout résumer en un mot, dans son dernier rapport sur le projet de loi, le conseil supérieur de l'instruction publique, M. Paul Bert, que je cite toujours, puisqu'il a été le principal organe de la pensée de la majorité sur ces questions, nous dit:

« La séparation des écoles et des Eglises, au point de vue de la nation, va sans doute être réalisée par les Chambres. »

« Donc, je ne m'étais pas trompé quand je vous disais que le projet, en apparence si simple, qui est soumis à vos délibérations, n'est qu'un projet d'un plan beaucoup plus vaste que ce qui a successivement été développé devant vous. »

Assurément s'il s'était agi d'encourager et de développer dans toutes ses branches l'enseignement congréganiste aussi bien que l'enseignement laïque, il s'était agi d'accroître encore l'excellente et salutaire éducation qui doit exister entre ces deux foyers d'instruction, vous me trouveriez tout prêt à voter comme vous le projet de loi, et à le voter des deux mains.

Mais, comme je vous le montre en entrant dans le détail du projet, ce qu'on veut faire avec l'argent des contribuables, c'est de désorganiser et de détruire une branche très respectable de l'enseignement public. On veut faire disparaître une éducation souverainement avantageuse aussi bien pour les instituteurs congréganistes que pour les instituteurs laïques. Dans cette voie, messieurs, je ne puis pas vous suivre. (Très-bien! très-bien! à droite.)

« Quel est donc, en réalité, l'état de l'enseignement des filles? Nous ne trouvons sous ce rapport dans les documents qui nous ont été livrés que des renseignements très-courts et qui font tout dater de 1789 et de 1793. L'honorable M. Paul Bert ne peut pas nous dire, absolument rien n'avait été fait pour l'instruction des filles, et dans chaque ligne du rapport de M. Paul Bert on voit percer cette pensée injuste, que la religion a toujours été l'ennemie de l'instruction, et spécialement l'ennemie des écoles normales. »

Pour l'époque qui a précédé 1789 je n'entrerais pas dans de longs détails.

« Des études récentes, des documents que l'honorable M. Paul Bert ne peut pas ignorer, ont démontré qu'à tous ses degrés l'instruction primaire, secondaire, supérieure était beaucoup plus développée qu'on ne l'avait cru et qu'elle ne datait pas de la Révolution. »

Aux dix-huitième siècle, un des hommes qui ont donné pour un des émancipateurs de la pensée humaine, Voltaire disait dans une lettre...

M. Henri de Lacroix. — Comment!

M. Keller. — Que dites-vous, monsieur de Lacroix?

M. Henri de Lacroix. — Je dis que Voltaire a été proclamé l'un des principaux émancipateurs de la pensée humaine. (Exclamations à droite.)

M. Louis Le Provost de Launay. — C'était le valet du roi de Prusse!

M. Keller. — Sur la demande de M. de Lacroix, j'accepte le mot proclamé.

« Voltaire, qui a été proclamé un des émancipateurs de la pensée humaine, disait dans une de ses lettres: « Il est à propos que le peuple soit guidé et non pas qu'il soit instruit. Il n'est pas digne de l'être. Le peuple ressemble de très près à un animal, un singulier, un joug et du foin. » (Applaudissements ironiques à droite.)

M. de la Rochefoucauld de Bi-saccia. — Proclamez-le maintenant!

M. de Baudry-d'Asson. — Ressuscitez-le et faites-en le président de votre République!

M. Keller. — Savez-vous ce que disait à la même époque le pape Benoît XIII qui conféra l'institution canonique aux Frères des Ecoles chrétiennes?

Dans une bulle mémorable, il nous dit que nous ne devons pas avoir peur de prévenir le désordre que produit, surtout parmi les pauvres et les ouvriers, l'ignorance, source de tous les maux. J'espère que vous applaudirez à cette belle parole.

« De divers côtés, dit-il, on nous dit que M. Keller. — Ce n'est pas à partir du dix-huitième siècle, c'est depuis son origine, que l'Eglise avait propagé l'enseignement pour toutes les classes de la société. Dans sa sollicitude, elle n'avait pas négligé l'éducation des filles. »

Au dix-huitième siècle, à la suite des guerres de religion qui, comme la Révolution, avaient couvert la France de ruines, il y eut, de la part des évêques et des conciles provinciaux, un mouvement remarquable pour rétablir cet enseignement. A lui seul, l'évêque de Chalons-sur-Marne avait organisé deux écoles normales de filles, et, avant la Révolution, la congrégation des filles de la Croix, qui a été rétablie depuis, comptait dans plus de douze diocèses des maisons où étaient formés des filles pour tenir des écoles dans les villages. Vous voyez que la pensée des écoles normales ne date pas de 1793, comme l'indiquait M. le rapporteur.

Et, depuis la Révolution, savez-vous que l'on a recommencé les écoles normales des filles?

En 1840, M. Villemain, ministre de l'instruction publique, signale comme un excellent commencement trois écoles normales de filles, fondées spontanément par des religieuses et formées des institutrices laïques qui portaient dans la société de bons principes et d'excellents exemples.

Vous le voyez, l'Eglise n'a jamais été l'ennemie de l'instruction, ni spécialement l'ennemie des écoles normales.

Mais, dans son rapport, le rapporteur a spécialement visé la loi de 1830, œuvre du parti clérical, comme ayant décidé la ruine des écoles normales. Et je le lui demande la permission de lui signaler dans son rapport une inexactitude dont j'ai été profondément étonné, que je ne m'explique pas à l'heure qu'il est.

Paul Bert, nous citant la loi votée en

1830, affirme qu'on y a inséré l'article 35 ainsi conçu:

« Le ministre de l'instruction publique, après avoir consulté le conseil supérieur et le conseil général, pourra autoriser un département qui a fondé une école normale primaire à la conserver provisoirement et pour un temps déterminé. »

Il semblerait qu'aujourd'hui les écoles normales — car la loi de 1830 est en vigueur, vous ne l'avez pas modifiée, — et j'aime à croire que vous ne la modifieriez pas.

M. Dethou. — Au contraire!

M. Keller. — Il semblerait que les écoles normales n'existent que provisoirement, avec l'autorisation spéciale du ministre de l'instruction publique, qui ne leur leur existence que pour un temps déterminé.

J'ai lu et relu avec le plus grand soin la loi de 1830, et je n'ai pas trouvé un mot qui ressemblât au texte indiqué par le rapporteur.

M. Paul Bert, rapporteur. — Ce n'est pas dans la loi, c'est dans le projet de la commission. Vous avez raison.

M. Keller. — C'est alors une erreur complète; car vous dites à la page 6: « La loi votée par l'Assemblée nationale, M. Paul Bert l'aurait lui-même, par conséquent je n'insiste pas. »

Vous voyez combien sont peu fondés les reproches adressés à la loi de 1830.

M. Keller. — L'existence de nos institutrices au passé, j'arrive maintenant à la situation actuelle des écoles primaires de filles et au recrutement de leurs institutrices.

Je vais toucher ici un point qui ne m'a pas paru suffisamment éclairci par le rapport de M. Paul Bert. M. le ministre de l'instruction publique, qui ne reçoit qu'un traitement unique et souvent très faible, est presque toujours accompagné d'une ou de deux religieuses qui vont visiter et soigner les malades, les infirmes, les vieillards, l'éducation de quelques orphelins.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins, si dévoués qu'ils soient, mais qui sont trop peu nombreux. Il est des cas où les pharmaciens ne peuvent pas aller eux-mêmes, et il y a des pharmaciens qui réclament, mais je connais, pour ma part, des médecins de campagne qui sont trop heureux quand, dans l'intervalle de leurs visites, ils peuvent venir à la ville, pour aller à la messe, à l'église, à la messe.

M. Henri Villain. — Elles font concurrence aux pharmaciens. (Reclamations à droite.)

M. Keller. — Nous les voyons se contenter de secours très insuffisants que peuvent leur donner les pharmaciens et les médecins,